

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 V. 83 Vœu relatif à la dénomination de la « Place Théophile Bader » à l'intersection du Boulevard Haussmann, de la rue La Fayette, de la rue de la Chaussée d'Antin et de la rue Halévy, dans le 9^e arrondissement de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que l'intersection de ces quatre voies majeures de l'arrondissement représente un carrefour stratégique et symbolique, qui matérialise une place hexagonale qui ne porte actuellement pas de nom ;

Considérant que cette place s'inscrirait dans une continuité de places émaillant le boulevard Haussmann, à l'exemple des places Adrien Oudin et Diaghilev ;

Considérant que Théophile Bader (1864-1942) est une figure emblématique du 9^e arrondissement, qui contribue au rayonnement de Paris et de la France en tant que fondateur des Galeries Lafayette (1895) ;

Considérant que Théophile Bader était un entrepreneur, un important mécène des arts plastiques, de la musique et de l'opéra, un philanthrope soucieux d'améliorer les conditions de vie de ses employés, et un bâtisseur d'ouvrages exceptionnels qui représentent une grande valeur pour le 9^e arrondissement et plus largement pour Paris, véritables emblèmes de la vitalité commerçante, de la créativité et de l'innovation de la capitale de la France ;

Considérant que la générosité de Théophile Bader s'est exprimée entre autre dans son rôle de grand patron social : préoccupé par le bien-être de ses employés, il mit en place une crèche pour les enfants des employées, une caisse de secours (1899) puis une caisse de prévoyance (1909), avant l'introduction du système national des retraites, pour suivre sa devise « Les gens doivent être bien dans l'entreprise » ;

Considérant que Théophile Bader fut reconnu pour avoir rendu « des mérites éminents à la Nation » et fut nommé Grand Officier de la légion d'honneur en 1932 saluant ainsi le travail exceptionnel de cet homme hors du commun ;

Considérant que compte tenu de ses origines juives il fut contraint de démissionner en 1940 et mourut deux ans plus tard spolié de ses biens ;

Considérant que les Galeries Lafayette sont le dernier grand magasin français dirigé par les descendants directs de son fondateur ;

Delphine Bürkli, Jean-Baptiste de Froment, Gypsie Bloch et les élus du groupe les Républicains,

Emettent le vœu que la Maire de Paris :

- nomme « Place Théophile Bader » l'espace public à l'intersection du boulevard Haussmann, de la rue La Fayette, de la rue de la Chaussée d'Antin et de la rue Halévy.